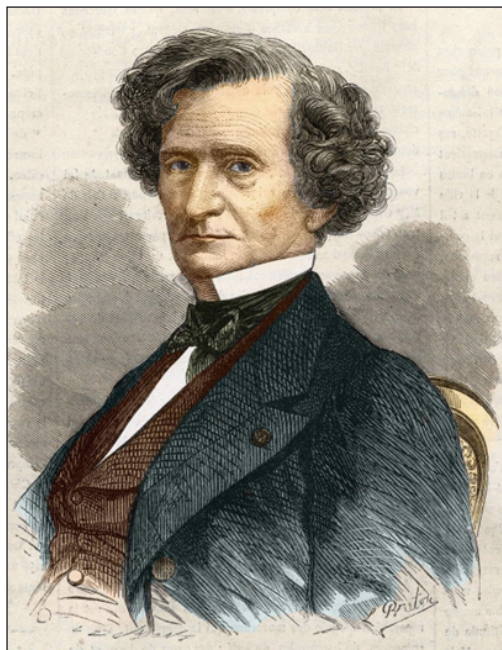




RHÔNE-ALPES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CMF Rhône-Alpes

La Côte-Saint-André (38)

Le samedi 5 avril 2025

COMPTE-RENDU

CMF Rhône-Alpes

Fédération musicale Rhône-Alpes

AG 2025

SOMMAIRE

- 3 Accueil des congressistes par Thierry ROCHA,
Président de la CMF Isère

Ouverture de l'assemblée générale par Alex ROSIER,
Président de CMF Rhône-Alpes
- 4 Rapport moral
- 5 Rapport d'activités
- 7 Rapport financier
- 11 Rapport assurances
- 14 CMF Réseau
- 15 Rapport technique
- 22 COFAC
- 23 Divers
- 24 Clôture de l'Assemblée générale ordinaire
- 25 Informations pratiques

Accueil des congressistes par Thierry ROCHA, Président de la CMF Isère.

« Merci à Madame Claire DEBOST, conseillère départementale qui représente le président Jean-Pierre Barbier, et à Mme Catherine L'HOTE, Adjointe au maire de St-André déléguée à la Culture.

Nous sommes ravis de vous accueillir en Isère, dans la patrie de Berlioz, dont vous pourrez visiter le musée avant le concert de l'Harmonie d'Eybens ».

Mme Claire DEBOST : « Lors du festival Berlioz cette année, une soirée dansante de musique actuelle sera organisée. Le président souhaite maintenir les crédits à la culture, prioritaire avec l'éducation. Il faut former la jeunesse. La culture représente 35 M€ de budget (investissement et fonctionnement), dont 12 M€ pour la pratique. »

Mme Catherine L'HOTE : « Bienvenue à St-André au nom de M. Joël Guillon, maire. »
Intervention en fin de matinée : « Merci pour votre accueil, votre dynamisme, votre engagement. La Commune accueille la CMF-Isère depuis deux ans pour des réunions, des concerts, avec du prêt de matériel et d'instruments. Merci à Thierry Rocha, et à Jean-François Jouve, très engagé. »

Ouverture de l'assemblée générale par Alex ROSIER, président de CMF Rhône-Alpes

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

Je salue et remercie de leur présence les élus présents :

- Madame Claire DEBOST, Conseillère départementale au canton de LCSA
- Madame Catherine L'HOTE, Adjointe à la Culture LCSA
- Les représentants de sociétés iséroises adhérentes à la CMF RA.

Je présente les excuses de :

- Tous nos amis membres du CA, du Comité technique et membres d'honneur pris par d'autres obligations et qui n'ont pu se joindre parmi nous.

Avant de commencer mes propos, je ne voudrais pas oublier tous nos amis musiciens disparus au cours de l'année. En leur mémoire, je vous demande d'observer un moment de recueillement.

par Alex ROSIER, Président de la CMF Rhône-Alpes

Chers membres, chers amis musiciens,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très vivement notre Trésorier Général, Jean-Marc ROZIER, pour nous avoir accueilli l'année dernière lors de notre Assemblée Générale à Mureils.

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale dans cette belle ville de la Côte St André, berceau du grand compositeur Hector BERLIOZ. C'est un moment important dans notre année, un moment de rencontre, de réflexion et de partage autour de notre passion commune : la musique.

Cette assemblée est l'occasion de faire le bilan de nos actions, de discuter des défis à venir et de renouveler notre engagement en faveur de la musique amateur sous toutes ses formes. Nous sommes unis par cette même volonté de promouvoir et de soutenir les pratiques musicales dans notre région, que ce soit à travers les écoles de musique, les chœurs et les orchestres divers et variés, ou encore les projets éducatifs et culturels.

Les dernières années ont été riches en défis, mais aussi en réussites. Nous avons su maintenir nos activités, faire face aux obstacles et continuer à faire rayonner la musique en Rhône-Alpes. C'est grâce à votre implication, votre passion et votre énergie que notre Fédération reste une force vivante et dynamique.

Je tiens également à souligner les compétences des membres du bureau et du conseil d'administration, qui me sont d'une grande aide et de bons conseils pour gérer au mieux les dossiers en cours et développer de nouvelles actions en direction de nos fédérations départementales et de nos adhérents. Je les remercie pour leur soutien. J'associe également à mes remerciements notre secrétaire Juliette DORLÉANS, parmi nous ce matin.

Nos formations se portent bien. La formation initiale avoisine les 30 stagiaires et la formation avancée avec nos formateurs Claude KEASMECKER et Fabrice KASTEL, alimente régulièrement les listes des lauréats au CRDSM et DADSM. En 2024 6 candidats au CRDSM ont obtenus le diplôme. Jean-Pierre PRAJOUX, nous en parlera plus en détail dans son rapport technique. Ces formations ont un coût et l'apport de subvention via le « plan fanfare » national a été d'une grande aide, jusqu'en 2024. Espérons qu'il en soit de même pour 2025.

L'aide de 20,00 € par stagiaire, adhérent à nos sociétés ou écoles de nos départements a été fort apprécié et sera reconduit en 2025. Un choix fort de notre CA pour un coût total de 10 300,00 €, représentant 515 stagiaires pour l'année 2024.

Sachez également que notre fédération a investi pour des travaux d'une pièce au siège de la rue Vendôme à hauteur de 9 700,00 €. Pièce réservée à CMF RA pour entreposer : archives, partitions, courriers, bilans divers, documents

Pour l'année à venir, nous souhaitons continuer sur cette lancée en :

- Développant ou renforçant nos actions en faveur de nos fédérations et de nos adhérents.
- Élargissant notre réseau de partenaires pour offrir encore plus d'opportunités à nos membres.
- Donnant la possibilité à de jeunes compositeurs de la région de composer pour le CRDSM 2026.

Cette liste n'étant pas exhaustive, les idées sont les bienvenues.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la fédération, les administrateurs, les techniciens, ainsi que nos partenaires pour leur soutien indéfectible. C'est grâce à votre passion et votre engagement que nous pouvons continuer à faire vivre la musique dans notre région. Merci aux secrétaires des fédérations départementales qui sont des relais indispensables dans nos structures.

Ensemble, continuons à faire vibrer notre région au rythme de la musique. Je suis convaincu que, grâce à notre collaboration, nous réaliserons de grandes choses dans les années à venir.

Alex ROSIER

Président de la CMF Rhône-Alpes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

par Patrice MORANDAS, Secrétaire général de la CMF Rhône-Alpes

A ce jour, **le Bureau** de la CMF Rhône-Alpes s'établit comme suit :

Président :	Alex Rosier	Ardèche
Président adjoint :	Yves Fédy	Rhône
Trésorier :	Jean-Marc Rozier	Individuels RA (Drôme)
Secrétaire :	Patrice Morandas	Ain
Secrétaire adjoint :	Eric Tauvron	Rhône
Vice-présidents :	Daniel Fayolle	Loire
	Thierry Rocha	Isère
	Cyrille Bourgeon	Haute-Savoie
	Colette Bellaton	Ain
Délégué technique :	Jean-Pierre Prajoux	Rhône

L'AG 2024 a été accueillie le samedi 27 avril à Mureils (Drôme), par le Trésorier Jean-Marc Rozier. Elle a donné lieu à l'accueil aux séquences statutaires habituelles et a une séance de travail en commun, avant le concert de l'harmonie locale. Elle a fait l'objet d'un Compte-rendu détaillé, diffusé aux membres du CA et fédérations départementales.

Depuis cette précédente AG, **le CA s'est réuni** les :

(réunions numérotées depuis la prise de fonction d'A. Rosier)

- réunion 4 : 28 septembre 2024 à Brignais, (Rhône), à l'Ecole de musique
- réunion 5 : 25 janvier 2025 à Feurs (Loire), au Centre musical

Au cours de ces réunions, dont les CR détaillés ont été diffusés aux administrateurs et fédérations et peuvent être consultés, ont été adoptées les principales décisions suivantes en matière de gestion de la Fédération :

1) Secrétariat :

- La convention est toujours en vigueur avec la CMF-RGL pour la mise à disposition, à raison de 8h hebdomadaire (en principe, le lundi) de Madame Juliette Dorléans, secrétaire de la Fédération CMF-RGL.

2) Siège et moyens de fonctionnement :

- En concertation avec la CMF-RGL, des travaux ont été réalisés dans le siège de cette dernière par la CMF-RA, au 235 rue Vendôme à Lyon 3e, pour aménager un local CMF-RA de 12m² (pour un coût de 9 700 euros environ)
- La contribution mensuelle versée à la CMF-RGL vaut mise à disposition des locaux et des moyens de fonctionnement associés (réseaux, reprographie ...).

3) Assemblée Générale :

- Elle continue à être organisée de façon tournante entre départements, au printemps de chaque année
- Il est décidé de l'organiser plutôt sur une seule journée, avec AG statutaire la matin, déjeuner, travail en commun l'après-midi (formule à adapter par chaque organisateur en concertation avec le Bureau)
- Il est souhaité qu'elle se termine par un concert (formule à adapter par chaque organisateur en concertation avec le Bureau).

4) Finances, recettes et dépenses :

- A la suite de l'AG 2024 où un conseiller régional majoritaire avait annoncé s'occuper de la subvention, Jean-Marc Rozier suit le contact, sans conclusion à ce jour.

La décision en 2023-24 de consacrer une partie des réserves de la CMF-RGL pour engager des actions de soutien et développement de l'enseignement et de la pratique musicale amateur, a commencé à être mise en œuvre, avec des aides aux fédérations pour les stages, et la décision de commander une œuvre à une compositrice. Mais le projet de stage en Ardèche avec CMF-RGL a été annulé, faute d'inscrit(e)s.

- La CMF RA continue de suivre de près les sources de financement pour ses activités et ses adhérents, dont le Plan Fanfare (pour lequel le délégué est Yves Fédy), le FDVA, ...

5) Communication :

L'édition de la plaquette annuelle a été reconduite, dont le coût est couvert par le mécénat de Rosier Musique.

6) Organisation territoriale et réseaux :

- La CMF Rhône-Alpes veille à être représentée lors des CA de la CMF, voire, dans la mesure du possible, dans des réunions de travail nationales.

- Elle demande à ses membres ne participant pas au Congrès CMF d'adresser des pouvoirs aux personnes s'y rendant, pour pouvoir peser de son vrai poids dans les débats et décisions nationaux.

- Elle reste ouverte à une vraie fusion avec les fédérations de l'Auvergne, selon des modalités à convenir en commun.

- Elle maintient aussi son adhésion à la COFAC Auvergne Rhône-Alpes (et par là-même au Mouvement Associatif) et veille à participer à leurs travaux dans la mesure du possible.

7) Activités artistiques, techniques, pédagogiques :

Elles font l'objet d'un CR détaillé à part.

On peut noter comme maintien des priorités pour l'action régionale, la formation initiale à la direction et la formation régionale de préparation aux examens, en alternance bien-nale entre CRDSM et DADSM.

Le secrétaire



Patrice MORANDAS

Le président



Alex ROSIER

> **Vote** conjoint sur les rapports moral et d'activités
Approbation à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER - 1

par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général



BILAN FINANCIER : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES EXERCICE 2024 (du 01/01/2024 AU 31/12/2024)

RECETTES		2023 (PM)	2024
10 SUBVENTIONS			9 050,00
100 Fonctionnement : Région (N-1)	Ex 2022	0,00	Ex 2023 0,00
101 DRAC (Plan fanfare)		5 000,00	9 050,00
16 REVENUS FINANCIERS			627,52
161 Produits financiers : intérêts nets		628,98	627,52
20 STAGES			8 405,00
201/5 Inscriptions aux formations		5 100,00	8 405,00
40 PERSONNEL			0,00
420 Rbst CPAM		0,00	0,00
430 Rbst ASSURANCES		0,00	0,00
70 COTISATIONS			95 383,25
700 Cotisations		98 631,20	95 383,25
80 AUTRES RECETTES			12 511,96
800 Intéressement Assurances		10 696,05	12 328,96
809 Autres		333,00	183,00
TOTAL		120 389,23	125 977,73

DEPENSES		2023 (PM)	2024
10 COTISATIONS C.M.F.			83 863,00
100 Cotisations C.M.F.		86 854,60	83 579,00
108/10€ Autres cotisations et remboursements		50,00	284,00
40 FRAIS DE PERSONNEL			9 324,19
410 Salaires personnel permanent		7 525,25	4 023,19
420-1 Charges personnel permanent		3 083,00	2 015,00
420-2 Charges formateurs occasionnels		3 241,00	3 286,00
60 CHARGES ADMINISTRATIVES			12 366,94
600 Fournitures administratives		156,97	71,17
602 Téléphone		395,95	0,00
603 Affranchissement		111,58	25,37
604/8 Assurances/frais bancaires		362,91	337,40
605/6 Abonnement/impression/publicité		155,40	183,00
607 Location immobilière		0,00	2 000,00
609 Divers		124,81	9 750,00
61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES			2 853,28
610 Missions-réceptions		1 360,70	894,35
611 Frais de déplacement		1 911,72	1 022,10
613 Congrès		4 509,44	936,83
62 FORMATION & CONCOURS			28 204,08
620 Formation Initiale de Direction		4 171,79	4 777,14
621 CRDSM HARMONIE : Indemnité+déplct		983,85	2 613,44
625 CHEFS d'Harmonie : Indemnité+déplct		6 548,20	11 653,50
626 Chants chorales : Indemnité+déplct		0,00	0,00
628 Autres participations (stages fédéraux)		0,00	8 860,00
629 Concours et examens		500,00	300,00
63 DIVERS			0,00
630 Frais divers		754,80	0,00
TOTAL		122 801,97	136 611,49

Vu, le Président,
Alex ROSIER

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

COMPTE DE GESTION et SOLDE
EXERCICE 2024 (du 01/01/2024 AU 31/12/2024)

RECETTES	DEPENSES
125 977,73	136 611,49
RESULTAT DE L'EXERCICE	
DEFICIT	
-10 633,76	
+	
SOLDE AU 01/01/24	
119 811,85	
=	
SOLDE AU 31/12/2024	
109 178,09	

Vu, le Président
Alex ROSIER

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

L'affectation du résultat financier aux réserves est adoptée également à l'unanimité.

La cotisation CMF Rhône-Alpes reste inchangée pour 2026 soit 23 €.



RAPPORT
Des vérificateurs aux comptes

ANNEE COMPTABLE 2024

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé en nos domiciles respectifs, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2024 (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024).

Le Trésorier Général, sous couvert du Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes à mis à notre disposition par envoi de tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2024. En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

A St Vallier, le 21/03/25

Joël COSTE

A Les Abrets, le 19/03/2025

Bernard GLANTZLEN

RAPPORT FINANCIER - 2

En synthèse :

Recettes	125 977,73 €
Dépenses	136 611,49 €
Résultat de l'exercice	-10 633,76 €
Solde	109 178,09 €

Il est précisé que la charge des formateurs est répartie sur deux lignes, entre les salaires, évidemment totalement déclarés, et les charges et frais de déplacement.

Jean-Marc Rozier précise que le poste « divers » en dépenses de charges administratives correspond aux travaux réalisés au siège.

Il est toujours en attente d'un RIB de fédération pour verser les 1 440 euros prévus pour l'aide aux stages.

Même après l'exercice déficitaire, le solde global des comptes reste largement positif.

Le bilan a été vérifié par les vérificateurs aux comptes Joël Coste et Bernard Glantzen. En leur absence, il est donné lecture de leur rapport, très favorable à l'approbation des comptes, qui souligne que le déficit est imputable aux travaux et ne relève pas d'un déficit de fonctionnement courant. Ce dernier est à surveiller pour l'avenir mais reste très léger. La nature des dépenses évolue favorablement avec moins de frais de gestion et plus de dépenses artistiques et techniques.

Un échange a lieu sur le montant des intérêts qui paraît faible au vu de nos réserves. Jean-Marc précise que le livret A issu du Gros Sou Orphéonique reste une réserve ne figurant pas dans les comptes. Le compte sur livret n'est rémunéré qu'à 0,5 %. Des participants soulignent les différences de traitement des associations selon les banques.

Le trésorier avait envisagé de proposer au prochain CA de virer tout ou partie du compte sur livret vers le livret A, option qui recueille a priori l'assentiment de l'AG.

Côté Région AuRA, le conseiller régional présent à l'AG 2024 continue à dire à Jean-Marc que la Région va s'en occuper, mais rien ne se passe et il vaut mieux considérer qu'il n'y aura pas de suite.

Suite à une question, l'échange établit que la baisse des cotisations encaissées s'explique surtout par la baisse du nombre de structures adhérentes, écoles ou sociétés, dont le nombre global diminue chaque année, ce qui va continuer car certaines structures sont très fragiles, et la baisse de financements des collectivités va encore aggraver le problème.

Derniers exemples en date, la suppression de la ligne budgétaire « pratique amateur » dans le budget du Département de la Loire (qui était passée de 50 000 à 5 000 euros en vingt ans), ou la baisse de 15 % des subventions du Département de l'Ain.

> **Vote** du rapport financier

Approbation à l'unanimité

RAPPORT ASSURANCES

par Marc RIBOULET, Mandataire d'Intermédiaire en Assurances (M.I.A)

Les éléments sont ceux transmis par Gescopim qui propose un contrat multirisques. Il y a 411 contrats sur la CMF-RA, dont 110 pour le Rhône et 1 pour la Haute-Loire, via la Loire, pour un total de 198 k€ de primes. On a enregistré 106 sinistres dont 94 pour dommages aux instruments, et deux accidents corporels (chute de podium ou ...) heureusement pas trop graves, et pas de vol. Sur les 106 dossiers, à ce jour, 57 sont clos, 37 en cours, 12 classés sans suite. Marc a demandé un droit de regard sur les déclarations et a parfois émis des remarques.

Voici les chiffres pour Rhône-Alpes :

Exercice	Cotisations	Sinistres	Coût total	Coût moyen
2022	133 700 €	167	27 200 €	155 €
2023	154 000 €	81	33 497 €	456 €
2024	187 000 €	106	25 255 €	238 €

Taux sinistres / primes = 23,83 %, ce qui est favorable à l'assureur.

Le contrat MusicAssur est le contrat avec le taux le plus élevé, destiné notamment aux membres dont la société ne garantit pas les instruments personnels, ce qui relève d'une option. On peut assurer tous ses instruments, y compris hors usage CMF, si on est membre d'une structure adhérente. On peut aller jusqu'à 20 000 euros par instrument, avec une prime à 220 euros.

Il y a trois options dans le contrat multirisques, avec des tarifs et des limites de garantie différents.

A chaque déclaration de sinistre, Gescopim redemande la liste des adhérents et instruments.

Il y a une offre « auto-mission » pour les déplacements des bénévoles et salariés, mais elle est peu souscrite en France et pas en Rhône-Alpes, car l'offre est chère. Cela dit, un assureur privé peut refuser de prendre en charge un accident dans le cadre d'une mission pour une fonction associative.

L'offre cybersécurité est en place mais peu souscrite.

Pour les contrats de complémentaire santé Generali, les fédérations ont ou vont recevoir des listes de cotisants, car l'assureur doit prévoir 2 % pour un fonds dédié.

L'offre Multirisques 2024

Portefeuille régional 2024	Nombre de contrats
Dpt 01	69
Dpt 07	20
Dpt 26	21
Dpt 38	38
Dpt 42	63
Dpt 43	1
Dpt 69	110
Dpt 73	8
Dpt 74	81
	411

L'offre Multirisques 2024

Nombre de contrats en portefeuille	Montant des primes
411	196 860,91 €

Les sinistres 2024

Nature des sinistres	Nombre de dossiers
Dommmages aux instruments	94
Protection juridique	14
Dégâts des eaux	1
Responsabilité civile	4
Vol	0
Corporel	2
Autres	1
	106

Gestion des sinistres

Situation	Nombre
Clos	57
En cours	37
Sans suite	12
	106

Sinistres par département

Département	Nombre de sinistres
01	17
07	10
26	3
38	9
42	13
43	0
69	32
73	1
74	21
	106

Montant des sinistres

Nombre de sinistres	Indémnités versées
106	25 255,62 €

Synthèse 2024

Nombre de contrats en portefeuille 2024	Montant des primes 2024
144	196 860,91 €

Nombre de sinistres 2024	Indemnités versées en 2024
106	25 255,62 €

Coût moyen 238,26 €

Rapport Sinistres / Primes 23,83 %

RAPPEL

Nombre de sinistres 2023	Indemnités versées en 2023
77	33 497,77 €



ASSUREZ VOTRE INSTRUMENT DE MUSIQUE EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC MUSICASSUR !

Bénéficiez d'une assurance sur mesure qui couvre vos instruments contre la casse, le vol et les détériorations. Jouez l'esprit tranquille !



QU'EST CE QUI EST ASSURÉ ?



DESTRUCTION OU DÉTÉRIORATION ACCIDENTELLE
Protégez votre instrument contre les accidents inattendus.



VOL PAR EFFRACTION
Soyez couvert en cas de vol dans un local ou un véhicule



CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES
Restez serein face aux catastrophes imprévues.



VOL PAR MENACE OU VIOLENCE
Sécurisez vos instruments même en cas de vol avec violence

L'INDEMNISATION :

Remise en état à l'identique

Réparation ou remplacement des pièces détériorées

Valeur de remplacement de l'instrument

Des tarifs négociés pour les adhérents de la CMF, à partir de 30 € par an, adaptés à la valeur de votre instrument.



Partenaire CMF



02 28 08 85 66



www.musicassur.fr

Document non contractuel

13

par **Éric TAUVRON**

Depuis le 1er janvier Basi-compta est une offre en ligne pour les associations, avec une remise pour les adhérents CMF et l'assistance en ligne assurée par un adhérent CMF très compétent basé à Orléans. C'est accessible depuis Open Talent avec une cotisation supplémentaire.

Les médailles se commandent dans Open Talent, mais le site CMF n'est pas assez précis. L'équipe salariée renouvelée va refondre les informations et leur visibilité.

En 2026, il y aura sans doute un module de gestion d'adhésions et inscriptions aux stages dont pourront profiter les fédérations, avec tout le processus, inspiré du module « School » destiné aux écoles de musique.

Le processus de gestion des flux financiers des cotisations a été largement débattu. L'étude technique a été faite et les conclusions annoncées. Cela sera présenté : pour l'association, on aurait un paiement unique incluant l'assurance, que l'outil répartirait entre CMF, région, département. Cela éviterait du travail à tout le monde, même si certaines fédérations ne pourront plus faire de la trésorerie et régler tardivement.

L'accès à CMF-Media devrait aussi pouvoir se faire par Opentalent.

Pause déjeuner

par Jean-Pierre PRAJOUX, responsable technique

1. Activités techniques menées par la CMF Rhône-Alpes

Formation des directeurs d'harmonie 2024

Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 7 stagiaires inscrits à notre formation : 1 de l'Isère, 2 de la Loire, 3 du Rhône et 1 du Cantal.

Le travail avec orchestre a porté sur les œuvres Tom Sawyer de Franco Cesarini, n°2, n°4, n°5 et Nanga Parbat de Mickael Geisler.

Les stagiaires ont participé à quatre sessions organisées à Meylan (38) en janvier, La Taulaudière (42) en février, La Roche-sur-Foron (74) en mars et Châtillon sur Cluses (74) en avril. La dernière session a eu lieu en septembre à Brignais (69).

Nous remercions les sociétés et/ou écoles qui accueillent ces sessions.

Formation Initiale à la Direction d'Orchestre d'Harmonie

Pour rappel : ce projet consiste à harmoniser les formations initiales départementales afin de préparer les candidats à la formation régionale à la direction d'orchestres d'harmonie. Cette formation est très peu dispensée dans les conservatoires. Les besoins sont donc immenses pour répondre à la demande des sociétés musicales d'avoir à leur disposition des chefs bien formés.

Après plusieurs années de fonctionnement, nous avons fait le constat que les candidats à la formation régionale ont un niveau disparate.

CMF Rhône-Alpes met en place pour la troisième année, dans chaque département du territoire Rhône-Alpes, une formation d'initiation à la direction d'orchestres.

Cette formation se déroule sur 4 journées + 1 week-end commun.

Cette année, la formation initiale se déroule dans 4 départements :

- **Ain** : Formateur : Yves BOUILLOT - 9 stagiaires.
- **Ardèche** : Formateur : Florent POMMARET - 7 stagiaires.
- **Loire** : Formateurs : Philippe PEATIER et Laurence PAYET - 6 stagiaires
- **Rhône** : Formateur : Pierre-Adrien THEO - 6 stagiaires.

Ces 28 stagiaires se sont retrouvés les 4 et 5 mai à Bourg-en-Bresse pour la dernière session.

Grands remerciements aux formateurs départementaux qui gèrent cette formation. Grâce à eux, un véritable comité technique voit le jour.

Dans le cadre de la formation initiale, nous avons la possibilité d'organiser des sessions de tutorat en direction d'orchestre, s'adressant à des personnes dirigeants déjà ou qui ont déjà participé à la formation initiale. Cette formation personnalisée se déroulera sur 3 répétitions au sein de l'orchestre du stagiaire en accord avec la société, la fédération départementale et le formateur tuteur. Le calendrier et le contenu seront alors élaborés sur mesure.

CRDSM - DADSM

L'année 2023 était une année DADSM. Une candidate (la seule) de CMF RA, Myriam Courbet, a obtenu le diplôme.

Les épreuves du CRDSM 2024 se sont déroulées les 19 octobre pour l'admissibilité à Brignais et le 9 novembre pour l'admission à Pont-de-Vaux.

Les 6 candidats : Amélie Decaux (42), Denis Gonin (38), Nadège Desbizet-Engel (03-69), Nicolas Reverdy (69), Pauline Le Bouteiller (38) et Véronique Reffay (15) ont obtenu le CRDSM.

Nous remercions l'harmonie de Pont-de-Vaux qui toute la journée a travaillé dans la bonne humeur avec compétence.

Il est à préciser que pour la 1ère année, l'épreuve de déchiffrage était un déchiffrage réel pour l'orchestre qui a découvert le matin même les 6 pièces

2. Activités de nos départements

Ain

Stages

Les stages se sont déroulés en juillet à Bourg-en-Bresse, au lycée des Sardières, pour les niveaux 1 (50 stagiaires) et 2 (42 stagiaires), avec de bonnes conditions d'hébergement, des espaces de travail fonctionnels. Le partenariat a été renouvelé avec Cuivres en Dombes (intervention très appréciée de la fanfare « La Saugrenue ») aboutissant à la participation des stagiaires niveau 2 à un concert dans le cadre du Festival Cuivres en Dombes.

Bonne dynamique avec un effectif global en hausse par rapport à 2023 et une nouvelle organisation : le bilan a été positif.

L'aide financière de CMF-RA à l'organisation des stages a été appréciée par la FMA et annoncée aux stagiaires.

Pas de stage 3/OJHA cette année (peu d'inscriptions et répartition peu équilibrée des pupitres). Réflexion en cours pour monter un orchestre de jeunes en lien avec le stage 2 (2025).

Pratique collective

Projet ciné-concert « Les 100 Mousquetaires » sur les images du « Masque de fer » (film de 1929), ouvert à tous les musiciens de l'Ain, avec le collectif lyonnais l'ARFI : projet innovant, musique alliant divers styles (jazz, musique traditionnelle, contemporaine...) aux couleurs et influences multiples, aventure humaine et musicale pour tous ! Le projet débuté en novembre 2024 connaîtra son aboutissement au théâtre de Bourg-en-Bresse le 26 avril 2025 (2 séances) après la création par l'ARFI seul à l'auditorium de Lyon le 9 mars.

Réunions de Territoire

Quatre réunions de Territoire (Bugey, Pays de Gex, Bresse et Dombes) se sont déroulées à l'automne 2024. C'est l'occasion de présenter les actions de la FMA et d'échanger avec les représentants des structures adhérentes, ce qui permet d'avoir quelques pistes pour les années à venir. Ont été notamment présentés la nouvelle organisation de la FMA, un bilan de l'année 2024 et quelques projets, notamment le projet 2026 « Concert pour la paix ». Ces rencontres de proximité permettent d'assurer une bonne cohésion au sein de la FMA.

Enseignement musical

Examens de fin de cycle : Fin de C1, avec 135 candidat(e)s en FM et 88 en instrument, et de fin de C2, avec 23 candidat(e)s en FM et 33 en instrument : bons résultats dans l'ensemble avec davantage de candidats en C2, nouveauté pour la fin C2 FM avec une évaluation globale du jeune musicien devant un seul jury, modalité qu'il est envisagé d'étendre à la fin C1 FM en 2025.

Formation initiale à la direction d'orchestre : Organisation du week-end régional commun les 4 et 5 mai 2024 au CRD de Bourg-en-Bresse avec 6 formateurs et 27 stagiaires.

Ardèche

Formation initiale à la direction d'orchestre

4 journées de formation en Ardèche avec 8 inscrits. Des profils très différents avec des musicien.ne.s amateurs mais aussi des personnes qui ont déjà des responsabilités de Direction au sein d'associations ou d'école de musique.

La première session a eu lieu le samedi 20 janvier et a porté sur les premiers gestes (battues, départs et arrêts), notamment avec le travail d'un choral de Bach.

La deuxième session a eu lieu le 9 mars, avec du travail technique mais aussi à la table sur les partitions imposées.

Les troisième et quatrième journées de travail ont eu lieu les 27 et 28 avril à Bourg-Saint-Andéol, avec la participation de l'Entente Bourguesanne.

Les 4 et 5 mai a eu lieu un week-end de travail dans l'Ain où ont été réunis tous les stagiaires de Rhône-Alpes.

Colonie musicale Les Etables

Concernant les plus jeunes, la colonie organisée en partenariat avec la CMF Rhône-Grand Lyon n'a pas pu avoir lieu en raison d'un manque d'inscriptions.

Isère

Examens fédéraux

Les examens fédéraux se sont déroulés le 13 avril à Pontcharra.

En prévision de la création d'une commission d'examen, une commission pédagogique préparatoire a vu le jour.

Séjour musical d'octobre

Un projet mené sur 2 saisons : 27 jeunes musiciens encadrés de 2 adultes se sont retrouvés à St Siméon-de-Bressieux. Présence d'un graphiste et parcours médiéval. Concert final le 29 octobre 2024.

Séjour 2024 : 28 enfants et 4 adultes

Concert d'ouverture le 20 octobre 2024 avec le Brass Band ACCORD

Concert de clôture 26 octobre 2024 à la salle des fêtes de La Côte-St-André

Le soutien des municipalités est souligné et remercié par le vice-président Jean-François JOUVE.

Centre aéré musical

Du 8 au 26 juillet 2024, 85 enfants, répartis sur les 3 semaines au groupe scolaire de Jardin,

ont participé au centre aéré musical. Le 20 juillet était une journée portes ouvertes. Un conte musical sur le thème des Jeux Olympiques était présenté.

Journée « L'Isère en Harmonie »

Dimanche 23 juin 2024 au domaine de Vizille. Etaient présents l'Alerte Delphinale et le Réveil Fontainois ainsi que l'Harmonie de Theys.

Soutien du CDI avec comme idée : attirer vers les Batteries-Fanfars de nouvelles forces vives.

Concert le 29 juin 2025 au Domaine de Vizille « Journée des Brass Bands ».

Stage de Formation Initiale à la Direction d'Orchestre

CMF RA prend le relais et gère l'intégralité de la formation.

Loire

Formation direction 2024

6 stagiaires ligériens étaient inscrits dans le département de la Loire, sous la direction de Philippe PEATIER (formateur CMF RA) et de Laurence PAYET (intervenante de la CMF 42). Les cours ont eu lieu à l'école de musique de St Héand La Gimond où la neige a parfois été au rendez vous lors des 4 journées de 6h. Le planning a été adapté par l'ensemble du groupe sans dommage. Le week-end avec les autres stagiaires de la CMF RA s'est déroulé au conservatoire de Bourg-en-Bresse.

Formation tambour

Pas de formation en cette année 2024, cela a permis à Philippe VIGNON de proposer pour 2025 un nouveau format avec une initiation.

Orchestre éphémère

Remise en cause de l'ancienne formule et mise en place de la nouvelle mouture. Ce sont les harmonies de St Germain Laval et de Ste Sigolène qui porteront le projet sur 2025.

DAPAM

Partenariat lors d'anniversaires de sociétés :

- 50 ans de la société musicale de Maclas
- 100 ans Fanfare d'Ocharra
- 100 ans de l'Estudiantina de Roanne
- 100 ans de l'Harmonie l'Espérance de St Martin St Barthélémy Lestra
- 100 ans du Chœur Ondaine

Rhône

Les Stages d'été 2024

Colonies Musicales

Elles se sont déroulées au centre d'hébergement Jean Recorbet au Lac des Sapins de Cublize du dimanche 14 au samedi 20 juillet et du dimanche 18 au samedi 24 août, encadrées par Luc ODOUARD, directeur administratif et Thibaut PERRON, directeur musical, aidés de 7 animateurs/animatrices.

Un effectif complet de 60 enfants par séjour, soit un total de 120 enfants (métropole 56 / département 30 / hors département 34) de 9-15 ans. Nous avons même refusé des inscriptions par manque de place.

Ces séjours axés sur la pratique de la musique d'ensemble avec le thème « Les Jeux Olympiques » étaient agrémentés d'activités de loisirs.

Les enfants ont donné un concert de clôture à la salle de l'Europe pour les familles, le samedi 20 juillet et 24 août.

Les jeunes qui participent à ces séjours étaient issus principalement des écoles et associations musicales de la métropole et du département.

Face à la demande grandissante de ces dernières années, caractérisée par une liste d'attente de plus en plus importante et pour toujours répondre aux besoins de nos adhérents, nous avons mis en place une colonie musicale supplémentaire basée sur les principes des colonies de Cublize.

Par souci de calendrier et aussi pour un peu de diversité, nous avons proposé un lieu nouveau et une période différente.

Après prospection dans la région, le CA a choisi avec Luc ODOUARD, directeur administratif des colonies de Cublize, le Chalet du Mezenc sur la commune des Estables en Haute-Loire.

Force est de constater que, malgré une liste d'attente de 20 jeunes répartis sur les colonies de Cublize en juillet et en août, et de 8 inscrits sur la colonie des Estables, nous n'avons pas rempli nos objectifs. À contrecœur, nous avons dû annuler cette nouvelle colonie.

Stage Musical'été

Il s'est déroulé au chalet Costa Nuova à la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie du jeudi 18 au dimanche 28 juillet, encadré par Thibault VOCANSON, directeur administratif, et Laurent DOUVRE, directeur musical, aidés de 2 animatrices et 1 animateur. 49 jeunes (métropole 20 ; département 15 ; hors département 14) de 15 à 20 ans ont participé à ce stage.

Le concert de fin de séjour s'est déroulé le dimanche 28 juillet à 15h à la MJC de Quincy. Le programme varié, d'une bonne qualité artistique et musicale, sur le thème des « Jeux Olympiques » a permis à chacun de trouver sa place.

Le 26 juillet s'est déroulé le traditionnel concert au Théâtre de Verdure devant un public nombreux, qui a pu apprécier la qualité du travail fourni.

Orchestre Junior Départemental : O.J.D – 2023/2024

Placé sous la direction musicale de Laurent DOUVRE, cet orchestre est un ensemble constitué de 60 jeunes musiciens. Agés de 15 à 25 ans, ces jeunes sont issus essentiellement des structures musicales de la métropole (31) et du département (15) plus 14 particuliers ; ils deviennent alors moteurs de ces sociétés musicales tout en favorisant la qualité musicale.

De par sa dynamique et sa jeunesse d'exécution, cet ensemble a atteint une notoriété musicale reconnue.

Cette formation offre un formidable prolongement de rencontres et activités musicales proposées par la CMF RGL au travers des colonies musicales et de Musical'été.

Cette saison avait pour thème « La magie » ; elle s'est composée de 6 répétitions et de 3 concerts : à Bron, à la Bourse du Travail de Lyon (en collaboration avec le CRR de Lyon), à Limonest.

Formation Initiale à la direction d'orchestre, organisée conjointement avec la CMF RA

Cette formation est mise en place par la CMF Rhône-Alpes.

Cette année, 4 fédérations départementales (Ain, Ardèche/Drôme, Loire, Rhône) ont assuré cette formation.

Elle s'est déroulée sur 4 journées (de janvier à avril) et 1 week-end, les 4 et 5 mai 2024 au CRD de Bourg-en-Bresse dans l'Ain, week-end commun à tous les stagiaires et quelques musiciens supplémentaires pour compléter l'orchestre.

Pour notre département, sous la responsabilité de Pierre Adrien THEO, 6 stagiaires (Rhône 3, Métropole 1, Extérieur 2) ont suivi cette formation, issus principalement de nos structures adhérentes.

Les thèmes abordés portaient sur les différentes problématiques que rencontre un chef d'orchestre : gestique, approche de la partition, rythme des répétitions, organologie, construction d'un programme, relations humaines,...

Le week-end commun a permis à chaque stagiaire de mettre en pratique les points travaillés lors des sessions départementales.

Les échanges avec les différents formateurs départementaux et Fabrice KASTEL, compositeur et chef d'orchestre de renommée, ont apportés un plus à la formation.

Haute-Savoie

Examens musicaux

Les épreuves des examens de formation musicale fin 1er cycle et fin 2ème cycle CMF ont été transmises aux écoles de musique. La validation des examens de formation musicale a été faite sur la base des contrôles continus et des épreuves passées en interne présentés par les écoles de musique. La validation des examens de formation instrumentale a été faite en examen externe pour les sociétés de la fédération musicale du Faucigny et en interne pour les fédérations musicales du Genevois et du Chablais.

Stage de l' Orchestre à Vent du Mont-Blanc

Le stage a eu lieu du 21 octobre au 26 octobre 2024 à Poisy et a réuni 70 stagiaires.

L'encadrement de ce stage a été assuré par 10 professeurs et 2 animateurs sous la direction de Nicolas DECROIX. Ce stage départemental était accessible dès l'acquisition du 2C3A et à partir de 14 ans.

Suite au stage, 3 prestations ont permis de mettre en lumière le travail réalisé :

Concert de fin de stage le 26 octobre 2024 aux Villards-sur-Thônes (fédération musicale du Genevois)

Concert le 1er février 2025 à Thonon-les-Bains (fédération musicale du Chablais)

Concert 2 février 2025 à Samoëns (fédération musicale du Faucigny)

Au programme :

Ancalagon the Black (extrait de la symphonie n°5 de Johan De Meij "Retour en terre du milieu")

Symphonie n°1 de Johan de Meij "Le seigneur des anneaux"

*** Fédération musicale du Chablais**

Stage de Pâques fin de premier cycle : Il a réuni environ 77 musiciens avec une moyenne d'âge de 13 ans et demi sur le thème sur les jeux olympiques Clôture du stage par un concert sur la commune d'Anthy sur Léman. L'intervention d'une ergothérapeute spécialiste des musiciens a permis de réaliser une sensibilisation aux troubles musculosquelettiques pouvant découler de mauvaises postures lors de la pratique intensive d'un instrument de musique.

Festival des musiques du Chablais le 16 juin à St Paul en Chablais : Celui-ci a observé une affluence du nombre d' inscrits avec 17 orchestres participants. Organisation du concours de jeunes solistes le samedi . Les sociétés de la fédération pouvaient inscrire des jeunes . Pas de niveau requis. Production d' une vingtaine de candidats . Expérience très satisfaisante pour la seconde édition de ce concours.

*** Fédération musicale du Faucigny**

La fête des vieilles casquettes aux Houches : Les participants sont tous membres depuis plus de 20 ans dans une harmonie et 35 ans d'âge minimum. Mini festival avec une répétition, Assemblée Générale, défilé, cérémonie, concert . Repas en commun avec un concert l'après-midi de l' harmonie d'accueil.

Festival à Bonneville : A l' occasion des 200 ans de l'harmonie, le 30 juin 2024.

Examens fédéraux : Formation musicale en interne dans les écoles de musique et Formation instrumentale en externe. Les examens de fin de cycles en formation instrumentale ont été organisés sur les communes de Magland, Marignier et Megève sous la direction de Yannick VANDINI.

Stage Fin de 1 er cycle avec le thème des animaux : Ce stage a réuni 110 jeunes musiciens et musiciennes âgés de 12 à 17 ans. Le stage a bénéficié de l'intervention d'une ergothérapeute durant une matinée sur la posture.
A la suite du stage, 2 concerts ont été organisés à Bonneville et Chamonix/Les Houches afin de faire rayonner l'orchestre dans le Faucigny.

*** Fédération musicale du Genevois**

Festival 2024 : Thème « Les couleurs » dans le cadre du centenaire de l'harmonie de Frangy. Composition de l'œuvre « Couleurs » par Benoit MAGNIN. Le festival était le point d'orgue des festivités du centenaire de l'Echo-des-Usses après des journées thématiques incluant des Master Class et concerts.

Stage fin de 1 er cycle : Une cinquantaine d'élèves, 7 professeurs et 2 animatrices sous la direction de Gregory FRELAT sur le Thème « Les 4 éléments ». Le concert de fin de stage s'est déroulé à Groisy avec une invitation par le service culturel de la commune. Première présentation publique de « Couleurs » qui est une œuvre composée par Benoit MAGNIN dans le cadre du festival 2024.

Stage adultes : Samedi du week-end de Pentecôte avec 64 inscrits. A l'issue de la journée, avec la participation de l'Echo-des-Usses a eu lieu un concert avec en 1ère partie le concert de stage fin de 1er cycle et en deuxième partie le concert du stage adultes.

*** Collaboration avec la fédération des batteries fanfares de Haute-Savoie**

Stage d'orchestre les 20, 21 et 22 Octobre à Saint-Jorioz :

Stage Tambours et Claviers – La Yaut' Percu

Stage de découverte des instruments de type CORS à St Jorioz

Stage 1/2 journée « Enfant Phare le 4 mai 2024

Le stage de direction d'orchestre le 15 avril

Le stage de travail du morceau d'ensemble du festival le 17 décembre à Combloux

par Patrice MORANDAS, délégué à la COFAC

Patrice explique que l'année écoulée a été un peu compliquée : départ du trésorier, cotisations à récupérer, indisponibilité du président, problèmes chez certaines fédérations membres.

Il a néanmoins assisté à des réunions intéressantes, au niveau national (rencontres biennales Culture de la COFAC le 6 décembre) ou régionales (Séminaire annuel du mouvement associatif AuRA le 21 mars), dont il diffuse ses notes.

L'AG COFAC AuRA 2025 devrait avoir lieu le 30 mai prochain.

Fédérations membres :

- À Cœur Joie (Pôle Auvergne-Rhône-Alpes)
- AURA FM
- CFBF
- CMF Rhône-Alpes
- FFSAM
- FFVC
- FNCTA
- FREC
- FSCF (comité régional)
- FUSE
- JM France
- La Ligue de l'Enseignement
- Patrimoine Environnement
- UFF Rhône-Alpes

On peut noter une forte présence de mouvements œuvrant, tout ou partie, dans le domaine de la musique, même si certains sont peu impliqués dans le fonctionnement.

Bureau:

- Président: **Arnaud THENOZ** (FNCOF)
- Vice-Présidente : **Jacqueline COSTA-LASCOUX** (FFSAM)
- Vice-Présidente : **Marie-Hélène CHATEAU** (Patrimoine-Environnement)
- Secrétaire : **Patrice MORANDAS** (CMF) (depuis début 2021)
- Trésorier : **Pascal CHARTON** (UFF) a démissionné en Champagne et a démissionné. **Gilles CHAMPION** a accepté de le remplacer, au moins provisoirement.

Activités 2024-25:

L'AG s'est réunie le 11 mai 2024 à Châtillon-sur-Chalaronne, à l'occasion du Festival National de Théâtre Contemporain Amateur. Xavier BRETON, député et conseiller régional majoritaire était présent un moment.

Après plusieurs annulations de dernière minute, le CA ne s'est réuni partiellement qu'une fois en visio, en l'absence de P.MORANDAS. La COFAC a déposé un dossier au FDVA et a des finances confortables, pour des actions de formation, et pour une fête culturelle, non organisée faute de temps.

La COFAC, via le Mouvement associatif dont elle est la branche culture-communication, veille à être présente dans des instances de concertation ou de décision.

La cotisation reste fixée à 50 € par fédération. Les cotisations 2024 n'avaient pas été encaissées et il a été décidé de récupérer celles de 2024 et 2025 avant d'organiser l'AG. C'est aujourd'hui chose faite (par Gilles CHAMPION) et cette dernière pourrait avoir lieu en avril ou mai.

Patrice MORANDAS a participé aux rencontres biennales de la COFAC à Paris le 6 décembre 2024 et au séminaire annuel du Mouvement Associatif AuRA le 21 mars 2025 à Villeurbanne.

Plan Fanfare

par Yves FEDY, président délégué en charge du dossier

Appellation pas très valorisante (sur le site du Ministère de la Culture) alors que celle de la CMF est meilleure.

La DRAC souhaiterait une vision de synthèse des résultats du plan.

Un des critères qu'Y. FEDY retient : va-t-on attirer de nouveaux musiciens et aider au développement ou au maintien de la société ? Les sociétés et écoles souffrent actuellement et réduisent leur activité.

Vu le retard sur le vote du budget de l'Etat 2025, on ne connaît pas encore les modalités.
> Y. FEDY va suivre. Les informations seront diffusées.

Budget 2025

par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général

Prévision à l'équilibre, en intégrant les nouvelles décisions (14 000 € d'aide aux stages) et en maintenant une subvention régionale de 15 000 €.

Il est proposé de maintenir la cotisation à **23 €** par structure.

Recettes	128 900 €
----------	------------------

Dépenses	128 900 €
----------	------------------

> Vote

Approbation à l'unanimité de la cotisation 2026 inchangée et du budget 2025.

Jean-Marc rappelle que les fédérations doivent être à jour. Il manque encore la Haute-Savoie, à cause de structures retardataires. Il est demandé d'effectuer au moins un versement partiel quand la majorité des structures a cotisé.

La participation de CMF-RA aux frais de fonctionnement liés à l'utilisation des locaux et des moyens de CMF Rhône - Grand Lyon est fixée à 200 €/mois, qui seront facturés par CMF Rhône Grand Lyon.

CMF Allier

par Alex ROSIER, président de la CMF RA

Suite au CA de Firminy, Alex a relancé par courriel le président de la CMF-Allier. Ce dernier a répondu le jour même qu'il n'avait aucun retour des fédérations Cantal et Haute-Loire, que le rapprochement ne semble pas intéresser le Puy-de-Dôme. Il soumettra le projet à l'AG 03 pour effet en 2026.

Des structures de la Haute-Loire sont prêtes à adhérer à la Loire.

Les participant(e)s pensent qu'il faut que la CMF prenne ses responsabilités. Le représentant Occitanie à la CMF a dit en CA que le Cantal ne souhaitait pas rejoindre AuRA, trop éloignée.

Congrès CMF à Auxerre

Nous serons nombreux cette année et c'est bien. Deux représentants pour deux sièges « Région » (Alex et Yves), et cinq représentants sur douze pour les « Adhérents » : Éric TAUVRON, Jean-Marc ROZIER, Marc RIBOULET, Patrice MORANDAS, Thierry ROCHA, à qui il faut transmettre des pouvoirs.

AG CMF RA 2026

Ce sera le tour de la Loire. L'AG 2026 pourrait avoir lieu au Chambon-Feugerolles.

MGEN

Contact par Jimena Ponce de Leon, chargée de mission Economie Sociale et Solidaire, prévention, formation à la CMF, pour une réunion en visio entre nous, la CMF et la MGEN, avec qui la CMF a un partenariat. Alex et Juliette, notre permanente, y participeront, pour envisager des actions communes à l'échelle régionale.

Savoie

Alex a écrit à tous les adhérents pour demander un(e) représentant(e), mais n'a reçu aucune candidature satisfaisante. Nous essaierons de reprendre contact avec la Fédération de Savoie pour savoir si un rapprochement est possible après dix ans de séparation.

Prochain CA : le mercredi 25 juin en visio, de 18h à 20h

Clôture de l'Assemblée Générale par Alex ROSIER

Nous arrivons au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2025. Permettez-moi de remercier sincèrement Thierry ROCHA, mais aussi Jean-François JOUVE et Stéphanie GUILLOT, secrétaire de la CMF Isère pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès. J'associe évidemment les membres du CA de la CMF Isère à ces remerciements.

Aujourd'hui, nous avons échangé, partagé nos idées et renforcé notre coopération pour les années à venir. Ensemble, nous pouvons construire un avenir encore plus prometteur pour la musique en Rhône-Alpes.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre présence et pour l'investissement que vous consacrez à notre belle cause. Votre engagement est la clé de notre succès collectif.

Avant de nous rendre au Musée BERLIOZ, puis au concert de l'Harmonie d'Eybens-Poisat, je terminerai par cette citation :

« La musique c'est un art qui se partage, l'amateur y met son cœur, mais c'est le passionné qui y trouve son âme ».

A l'année prochaine dans la Loire.
Merci à toutes et à tous.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 15h20,
pour rejoindre le musée Berlioz puis le concert de l'Harmonie d'Eybens.*



Permanence du secrétariat de la CMF Rhône-Alpes

Le lundi de 9h00 à 17h30

CMF Rhône-Alpes

235 rue Vendôme
69 003 LYON
04 78 95 08 96

Mail : cmfrhonealpes@gmail.com

Site : <https://fmra.opentalent.fr>

Secrétaire administrative : Madame Juliette DORLÉANS

En cas d'absence appeler Monsieur Alex ROSIER / 06 60 07 05 69

Cotisations 2026

CMF

- par structure adhérente fixe : 52.00 €
- par musicien : 3.50 €
- par élève : 0.65 €

L'adhésion CMF comprend l'abonnement automatique au magazine par internet.

CMF Rhône-Alpes

- par structure adhérente : 23.00 €

CMF Réseau

CMF Réseau vous permet d'optimiser le temps administratif de vos bénévoles ou salariés puisque vous pouvez gérer vos membres et vos contacts, créer et suivre votre agenda, gérer votre matériel et vos partitions, consulter vos statistiques et conserver l'historique de votre structure.

CMF réseau vous permet d'améliorer la communication de votre structure puisque vous pouvez créer votre site web en quelques clics et bénéficier d'une meilleure visibilité grâce au portail opentalent.fr

CMF réseau vous permet d'intégrer un réseau national puisqu'il met en réseau près de 4 500 structures réparties dans toute la France, soit plus de 300 000 passionnés par la musique et les arts vivants.

Correspondant CMF Réseau pour CMF Rhône-Alpes : eric.tauvron@wanadoo.fr



CMF Rhône-Alpes

Siège administratif :
235 rue Vendôme
69 003 LYON

04 78 95 08 96

cmfrhonealpes@gmail.com

Site : <https://fmra.opentalent.fr>

Soutenu par :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

